



Problème à cause d'une "bêtise" de ma part

Par **virginiedc_old**, le **05/11/2007** à **18:05**

je suis en mauvais terme avec une association animale car je leur ai rendu 1 chaton. La directrice s'est montrée très agressive et j'ai fini par lui dire que ses emails étaient arrivés chez mon vétérinaire afin qu'il "parle d'elle" mais je ne l'ai pas fait car ce n'est pas ce que je voulais!! Seulement elle veut porter plainte pour menaces! Peut elle le faire?

Par **fritz974**, le **16/12/2007** à **17:36**

oui, évidemment elle peut le faire mais vous ne risquez pas grand chose.... quelques années de prison tout au plus.... non, je plaisante